

223

juillet-août 2012
mensuel

espace-vie

La revue de la Maison de l'urbanisme / Centre culturel du Brabant wallon



Une villa de Paul Hamesse retrouve la lumière Restauration du Beau-Site à Genval

URBANISME

Les zonings se
mettent au vert

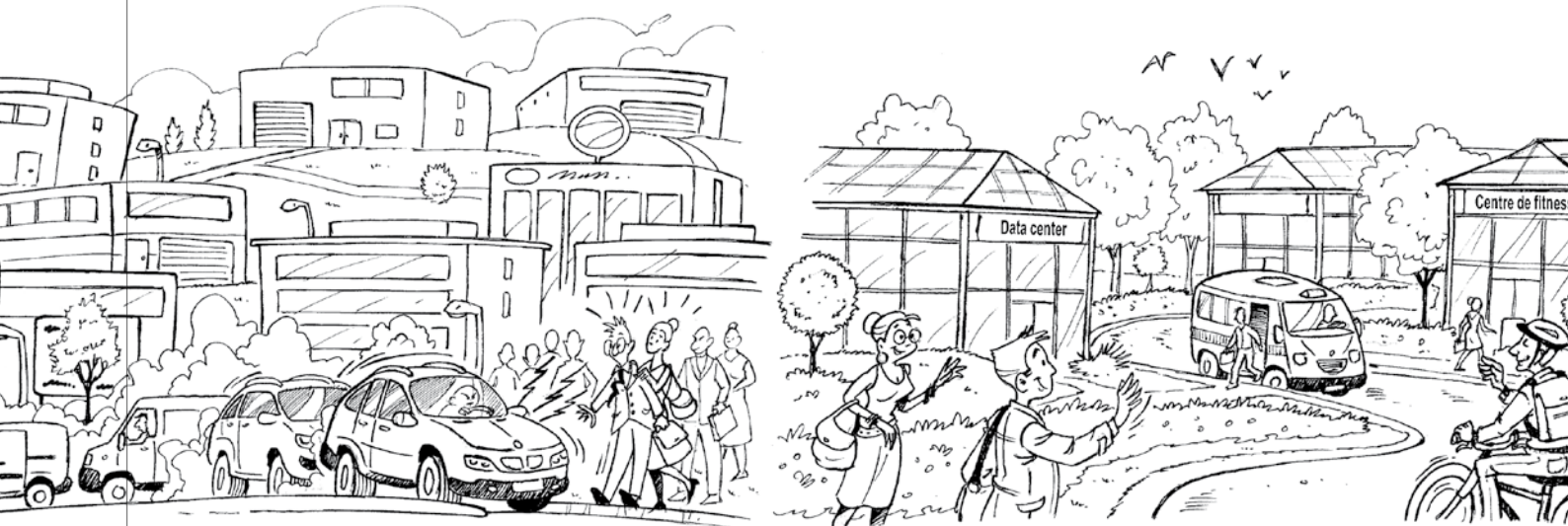
ENVIRONNEMENT

Les multiples casquettes
de Renaud Delfosse

CULTURE BW

Des toiles
sous les étoiles

DU ZONING AUX ÉCO-ZONINGS...



édito

Penser durable

Le sujet n'a pas fait la une des journaux mais n'est pas passé sous silence pour autant. Le sommet de l'ONU sur le développement durable, Rio+20, se réunissait le 20 juin à Rio de Janeiro afin de mettre la planète sur un chemin plus écologique et social. Il faut dire que les défis n'ont jamais été aussi importants et préoccupants : insécurité alimentaire, manque d'accès aux sources d'énergie modernes, changements climatiques, dégradation des terres, réduction de la biodiversité, ... Ce sommet fut l'occasion de pointer la Belgique du doigt : « Les progrès sont rares et, en tout état de cause, insuffisants par rapport à l'ampleur des défis » a-t-on pu lire dans la presse. En résumé, des actions doivent impérativement être menées. Les pages qui suivent prouvent que des initiatives sont prises en matière de développement durable et que des projets aboutissent. Des petits pas à l'échelle mondiale mais qui permettront, peut-être, de ne pas devoir organiser un Rio+40.

> Catherine Vandenbosch

sommaire

- 03 En deux mots
- 04 Dossier
Les zonings se mettent au vert
- 07 Interview de Claire Albaret
« Certains espaces publics sont anti-public »
- 08 Patrimoine
Une villa de Paul Hamesse retrouve la lumière
- 10 Urbanisme
Une nouvelle ère s'ouvre aux Forges de Clabecq
- 11 Rencontre avec Renaud Delfosse
Le Rémy Bricka de l'environnement
- 12 Des toiles sous les étoiles
Du cinéma en plein air dans l'Est du Brabant wallon
- 13 Exposition Vivre la ville
Animations et outils pédagogiques
- 14 Un été festivalier en Brabant wallon
« Antistatic » et « Les Sentiers de Sart-Risbart »
- 15 Épinglé pour vous...
L'agenda du mois
- 16 Visite guidée
Dunkerque : en chantier pour une ville durable

Espace-vie est la revue mensuelle de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon - CCBW. Elle a pour objet de vous informer sur des sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à la définition du cadre de vie. Le CCBW y ajoute quatre pages dédiées à l'actualité culturelle du Brabant wallon.

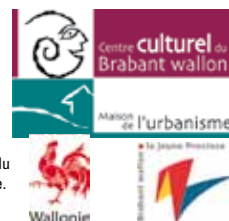
Éditeur responsable : Olivier Van Hee - Coordination : Catherine Vandenbosch, Xavier Attout, Marie-Pierre Uenten (culture BW) - Rédaction : X. Attout et C. Dunski.

Équipe de la Maison de l'urbanisme : C. Vandenbosch, A. Chevalier, X. Attout - Président de la Maison de l'urbanisme : Alain Trussart

Maquette : atelier@doublepage.be - Mise en page : Béatrice Fellemans - Imprimeur : jac offset - Tirage : 7.500 exemplaires

Adresse : 3, rue Belotte, 1490 Court-Saint-Étienne - Contact : 010 62 10 30 ou m.urbanisme@ccbw.be - Site internet : www.ccbw.be - www.maisonsdelurbanisme.be

Espace-vie est publié avec le soutien de la Wallonie et de la Province du Brabant wallon. Imprimé sur du papier recyclé. Publication gratuite (dix numéros par an) pour les habitants du Brabant wallon, 10 €/an hors Brabant wallon (877-7092102-57). Ne peut être vendu. Toute reproduction partielle ou totale nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable. Dessin : Enrico Sallustio. Photo de couverture : Xavier Attout



300 logements aux papeteries de Mont-Saint-Guibert

Trois cents logements pourraient être construits dans le cadre de la réaffectation des anciennes papeteries, situées à la frontière de Mont-Saint-Guibert et de Court-Saint-Étienne. Le projet prévoit également des magasins, un parc et une crèche. Le site s'étend sur trois hectares. Les usines seront rasées. L'aménagement du futur quartier se fera par phases et devrait être terminé à l'horizon 2017. L'enquête publique se clôture le 13 juillet.

« Le but est de faire de ces bâtiments exemplaires une sorte de laboratoire. »

Jean-Marc Nollet, ministre wallon de l'Énergie, au sujet du projet Batex, qui encourage la construction durable.



Wavre se projette en 2030

Wavre dispose depuis mi-juin d'un « Guide urbanistique et environnemental du centre-ville ». Un outil stratégique et prospectif qui l'emmène en 2030. Il a été réalisé par le bureau Agora. Qu'en retenir ? L'idée est, à terme, d'améliorer la vie en centre-ville. La densité sera augmentée (seulement 25 logements à l'hectare aujourd'hui) et l'offre commerciale plus attractive. Les places Bosch et Cardinal Mercier deviendraient piétonnes. Rayon mobilité, une rocade serait créée autour de Wavre, par le prolongement du boulevard de l'Europe via la voie du Tram vers la chaussée de Louvain. La réalisation d'une voirie sous le chemin de fer est aussi prévue. Précisons qu'il n'y a aucune garantie que ces projets se réaliseront.



Orp-Jauche lance un plan anti-inondation

La petite commune de l'Est du Brabant wallon a connu d'importantes inondations l'été dernier. Elle a décidé de lancer un plan anti-inondation. Le dossier comprend une série d'aménagements destinés à lutter contre les inondations et les coulées de boue. Une dizaine de digues dans les surfaces agricoles, des bandes enherbées et trente-cinq « fossés piègeurs de boue » vont être aménagés pour ralentir la circulation de l'eau en cas d'orage. L'enquête publique se clôture début juillet. Les travaux sont prévus en 2013 ou 2014.

100

L'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant wallon (IECBW) fête ses cent ans. Elle possédait 150 compteurs en 1912 pour 77.408 aujourd'hui. Et ce dans douze communes du Brabant wallon.

Enfin un rond-point à la sortie du ring à Haut-Ittre

Les travaux d'aménagement d'un rond-point et d'une plate forme multimodale, au croisement de la sortie du Ring 0 et de la chaussée de Bruxelles, à Haut-Ittre, débiteront en septembre. Ces travaux, attendus depuis longtemps, dureront 140 jours et devraient résoudre l'un des points noirs de la mobilité dans l'Ouest du Brabant wallon. Ils seront financés par le Service public de Wallonie, la Province, la Société régionale wallonne du Transport et la Commune d'Ittre. Total : 1 million d'euros. La plate forme multimodale (bus, piétons, vélos et véhicules à partager) comprendra un parking de covoiturage de 150 places. « L'objectif est de sécuriser ce carrefour dangereux », note Militza Zamurovic, directrice des routes du Brabant wallon. *Ce rond-point va aussi considérablement améliorer la mobilité dans la région.*



> Une maison située à Walhain-Saint-Paul a remporté l'Eco-Building Award 2012, dans le cadre de la 7e édition du Prix belge de l'énergie et de l'environnement. Elle a été conçue par l'Atelier d'Architecture Agnès Kufferath et Charles Gheur. Le bâtiment est hyper écolo avec une structure en bois indigène, des murs en béton de terre crue et une isolation des murs extérieurs en paille.

> Le schéma de structure de la commune de Walhain a été recalé par la Région wallonne. La commune doit préciser certains points.

> Une erreur s'est glissée dans le numéro 221. En 2011, 174 kg d'ordures ménagères ont été jetés par La Hulpois. Ce qui situe la commune dans la moyenne du Brabant wallon.

Les zonings se mettent enfin au vert

L'aménagement des parcs d'activité économique est souvent décrié. Le manque de vision est mis en avant. Mais les mentalités changent : l'avenir est aux éco-zonings où aménagement durable et bonnes pratiques environnementales font office de leitmotiv. Le Brabant wallon reste encore à la traine.

C'est une évidence, la balance penche très souvent du même côté. À l'heure de choisir entre économie et aménagement du territoire, il semble que les décideurs ne se posent pas trop de questions. « On déroule souvent le tapis rouge aux entreprises au détriment d'un usage parcimonieux du sol », se plaignent régulièrement les urbanistes. L'aménagement des zones d'activité économique interpelle. Ce n'est pas nouveau.

Pendant des années, le développement économique avait bon dos. Des hectares de terres agricoles ont changé d'affectation, au fil des révisions des plans de secteur. L'accès à ces zonings, notamment en matière de transports en commun, la gestion des espaces publics, l'architecture des bâtiments ou encore les questions environnementales étaient alors loin d'être les préoccupations principales. Il suffit de jeter un œil sur le parc d'activité de Wavre Nord pour s'en apercevoir. Mais d'autres parcs peuvent également être incriminés. « En Brabant wallon, aucune zone d'activité économique n'a été bien conçue. C'est un gros problème », lançait il y a peu Yves Hanin, directeur du centre d'études en aménagement du territoire de l'UCL.

Seulement 1,2 % du territoire wallon

La question de l'obligation de réaliser un plan d'aménagement de ces zones, après que le Gouvernement wallon ait réglé la question de leur localisation et de leur étendue, reste toujours en suspens. Pour l'heure, il faut avouer que la priorité reste de ne pas contraindre les investisseurs en

vendant une vaste friche, sans multiplier les contraintes. Le hic, c'est qu'ensuite, il faut combler les trous et que les pertes de terrains sont nombreuses. « Mais il est impossible de prévoir à l'avance quelles sont les entreprises qui vont s'implanter dans un zoning et donc d'anticiper cette situation », se défend Eddy Deflandre, directeur adjoint de l'Intercommunale du Brabant wallon. Du côté des entreprises, on n'est pas non plus d'accord avec ce constat : « Dire qu'on leur déroule le tapis rouge est excessif, note Samuel Saelens, de l'Union wallonne des Entreprises. Il y a toute une procédure à respecter, avec un certain nombre de contraintes. Penser que l'on favorise le développement économique au détriment de l'aménagement du territoire est faux. N'oublions pas que les zones d'activité économique ne représentent que 1,2 % du territoire wallon, soit 21.000 hectares ! »

« Il ya eu, à une époque, un étalement territorial important. Aujourd'hui, les entreprises ont surtout besoin de services. »

Comment remédier à ce problème ? Améliorer une situation existante, et déficiente, n'est pas aisé. Il est impossible de tout raser. Des pistes périphériques telles que de nouveaux services offerts aux employés ou la mise en place d'une mobilité alternative sont, dans un premier temps, préconisées. « Il ya eu, à une époque, un étalement territorial important, fait remarquer Samuel Saelens. Les entreprises avaient besoin d'hectares de terrain. Aujourd'hui, elles ont surtout besoin de services : une

mobilité fluide, des accès à la technologie, des restaurants, des crèches ou encore des salles de sport. »

Une chose est sûre : l'avenir appartient aux éco-zonings. Nivelinvest (voir page 6) et l'IBW ont répondu il y a quelques mois à un appel d'offre en la matière pour lancer deux projets pilotes en Brabant wallon. Les sites de Louvain-la-Neuve et de Nivelles



Sud étaient envisagés. La première candidature a été recalée, la seconde acceptée en seconde sess'. L'IBW va recevoir une enveloppe pour lancer une série d'études de faisabilité en matière de réutilisation d'eau, d'énergie éolienne ou encore de gestion de collecte de déchets. « La définition d'éco-zoning reste encore floue, tempère Eddy Deflandre. Mais il est clair que tous nos futurs parcs iront dans une direction qui prône une meilleure utilisation du sol, un souci environnemental plus développé, une meilleure accessibilité avec une offre de transports en commun conséquente. »

Bref, le concept d'éco-zoning fait débat. En résumé, l'idée est de réaliser un aménagement durable des zones économiques et de promouvoir les bonnes pratiques environnementales.

Éviter de créer des chancres

En Brabant wallon, l'un des premiers éco-zonings devrait voir le jour à Genappe dans le cadre du projet de réhabilitation de la Sucrerie. Cinq hectares seront dédiés à l'activité industrielle. « Ce n'est pas pour tout de suite, il faudra attendre deux législatures au moins, précise Pierre Pierrard, ingénieur au sein de Nivelinvest, qui a planché sur l'appel à projets relatif aux

éco-zonings. Pour le reste, il est clair que ces lieux seront les zonings du futur. Il faut développer une autre structure que celle en vigueur actuellement. Avec notamment des associations d'entreprises. L'Axisparc développe déjà une série de bonnes idées en la matière. Il faut poursuivre dans cette voie. »

On l'a compris, la majorité des acteurs sont conscients que l'avenir des zones d'activité économique passe par une remise en question de leur aménagement et des services offerts. Reste à s'entendre sur la définition. « Si les éco-zonings se définissent comme des parcs durables avec des bâtiments passifs, une utilisation parcimonieuse du sol, l'accent sur les questions environnementales, il est évident que les entreprises y sont favorables, lance Samuel Saelens. C'est le concept vers lequel on se dirige. Le problème, c'est que l'on va alors créer un différentiel avec les parcs existants au niveau de l'attractivité. Et donc, nous demandons que des efforts soient aussi faits sur les parcs existants pour éviter qu'ils ne soient désertés et deviennent des chancres. »

> **Xavier Attout**

interview

« Une évolution depuis 2000 »



Eddy Deflandre est directeur adjoint du département expansion économique et aménagement du territoire de l'IBW

> Comme certains l'affirment, l'IBW déroule-t-elle le tapis rouge aux entreprises ?

Pas du tout ! Les entreprises ne disposent pas de tous les terrains qu'elles souhaitent. On essaye d'avoir un usage parcimonieux du sol, même s'il n'y a pas de plan général d'aménagement. Ce qui est très difficile à réaliser vu qu'on ne sait pas quelles entreprises vont s'y installer. Une seule exigence : chaque société doit construire dès le début sur au moins un tiers de son terrain.

> L'aménagement des zonings a-t-il évolué au fil du temps ?

Depuis 2000, il y a une nette évolution, notamment au parc de Nivelles Sud. L'aspect paysager est beaucoup plus développé, de même que les aménagements des abords (piste cyclable, trottoir, mobilier urbain). Nous sommes aussi plus exigeants sur les aspects architecturaux. Pas question d'avoir une façade aveugle par exemple. Le rejet des eaux de pluie est un point sur lequel nous avons évolué. Alors que nous venons d'obtenir le label d'éco-zoning pour Nivelles Sud.

> Votre vision des zonings du futur ?

Tous nos futurs zonings seront développés de cette manière, en favorisant l'environnement et en rationalisant les espaces. Il faut également des terrains proches du RER et d'autres transports en commun. Nivelles Sud (RER et autoroute), Saintes 2 (RER), Louvain-la-Neuve (RER et autoroute) et Hélécinie (autoroute) sont des projets qui englobent ces notions.

> L'avenir, c'est aussi une meilleure offre en termes de services ?

Il est clair qu'il faut tendre vers cela. Avoir des crèches, des sandwicheries, des salles de fitness, des entreprises de titres-services. L'Axisparc dispose d'un modèle intéressant. Nous devons nous en inspirer.

> Si on regarde dans le rétroviseur, referiez-vous le même aménagement de vos zonings ? Comme celui de Wavre par exemple ?

Non, c'est évident. Pour Wavre, nous partions d'une situation existante. Mais il est clair qu'en termes de mobilité, ce n'est pas la panacée. L'aspect paysager serait différent aussi. Mais bon, revenir en arrière est toujours plus facile !

> X. A.



Le zoning de Nivelles Sud fait office de parc pilote pour l'IBW. Elle y teste de nombreuses nouveautés. © IBW

Urbanisme / Une étude vient d'analyser la faisabilité d'un tel projet

Voici l'éco-zoning (recalé) de LLN

Le dossier est retourné dans les tiroirs. Reste à savoir s'il en ressortira un jour. La SOFINPRO, une filiale du groupe Nivelinvest qui a pour objet la réalisation d'infrastructures d'accueil économique, a rentré l'an dernier un dossier relatif à la mise sur pied d'un éco-zoning au Parc scientifique de Louvain-la-Neuve (230 ha, 158 entreprises) et à l'Axisparc (Mont-Saint-Guibert, 18 ha, 70 entreprises). La candidature n'a pas été retenue par la Région wallonne. Un refus pas vraiment motivé. Nous avons pu mettre la main sur ce dossier. Intéressant car il permet de découvrir ce que serait aujourd'hui un éco-zoning brabançon.

« Il est devenu illusoire de concevoir des bureaux et d'y travailler sans intégrer l'impact sur l'environnement », relève le rapport. Qu'est ce qui changerait avec cet éco-zoning ? En résumé, la mobilité sera facilitée (système de navettes, itinéraires pédestres, parcs à vélos électriques), la gestion du territoire sera meilleure, avec une densification autour de pôles, l'animation sera renforcée, la gestion des déchets sera

mutualisée alors qu'un Data center regroupera les besoins informatiques et télécoms des sociétés de l'Axisparc.

Plus précisément, on peut dire que les déchets d'une société seront utilisés comme source d'énergie par une autre, que la production d'énergie sera centralisée, qu'un processus de gestion durable de l'eau est prévu ou encore que la mobilité des transports de marchandises sera planifiée de manière à réduire les émissions polluantes et d'améliorer la sécurité.

Treize sociétés sont partie prenante dans le projet. Elles estiment que leur image

s'en verra renforcée, que les coûts seront réduits ou encore que la mobilité douce sera améliorée. Des synergies sont prévues entre les sociétés : l'une utilisera par exemple le biogaz de l'autre dans le cadre d'une cogénération.

Notons que malgré le refus de la Région wallonne de faire de ce dossier un projet pilote et donc de financer certaines études de faisabilité, la plupart de ces points devraient faire l'objet d'une attention particulière dans les prochains projets et d'un développement progressif.

> X. A.

Quelle définition pour un éco-zoning ?

Des chercheurs de la CPDT (conférence permanente du développement territorial) se sont penchés sur ce concept pour établir une définition : « zone d'activité économique gérée de manière proactive notamment par l'association des entreprises en présence, interagissant positivement avec son voisinage, et dans laquelle les mesures d'aménagement et urbanisme durable, de gestion environnementale et d'écologie industrielle concourent à optimiser l'utilisation de la matière et de l'énergie, à soutenir la performance et le dynamisme économique tant des entreprises que de la communauté d'accueil et à diminuer les charges environnementales locales. »

Le Brabant wallon manque de terrains

En Brabant wallon, le développement économique est essentiellement géré par l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW). Une structure dont le boulot est de concevoir des parcs d'activité économique de A à Z. L'IBW achète les terrains, les équipe (égouttage, voirie, impétrants, etc.) et se charge de trouver des entreprises susceptibles de s'y installer.

Huit parcs sont aujourd'hui en activité : Wavre Nord, Louvain-la-Neuve, Nivelles (Sud et Nord), Saintes, Braine-l'Alleud, Jodoigne, Perwez. Au total, 750 entreprises occupent une superficie de 900 hectares. Ce qui équivaut à 22.000 emplois directs, soit 25 % de l'emploi en Brabant wallon. Une belle réussite donc.

Une chose est sûre : le Brabant wallon ne connaît pas vraiment de ralentissement économique. Sa situation dans la périphérie de Bruxelles est très attractive. Résultat : il n'y a presque plus de terrains libres.

Ce qui pose de sérieux problèmes. Seuls 82 hectares sont aujourd'hui encore disponibles à Nivelles Nord (35 ha), Louvain-la-Neuve (24 ha) et Nivelles Sud (23 ha) !

Un parc novateur

Parmi les perspectives de développement, 7 ha seront bientôt disponibles sur une ancienne aire autoroutière à Hélécinne, 53 ha aux alentours de la future gare RER de Louvain-la-Neuve alors que le zoning de Braine-l'Alleud devrait s'étendre de 40 ha d'ici peu.

À côté de l'IBW, un second opérateur d'expansion économique est apparu il y a

une dizaine d'années. L'Axisparc compte plus de 110 sociétés réparties dans 19 bâtiments, avec plus de 1.500 personnes qui y travaillent. Il se différencie par un caractère novateur, notamment par le biais d'un grand centre de services comprenant une salle de fitness, un carwash, un centre de repassage, un restaurant, un loueur de voiture, etc. Ses bâtiments sont d'architecture contemporaine. L'Axisparc va étendre son modèle d'ici quelques mois sur le site de Nivelles Sud.

> X. A.



© X A

Le projet Lively Cities veut rendre les espaces publics aux citoyens

« Certains espaces publics sont anti-public »

Un jardin urbain dans le centre de Wavre et du mobilier attractif sur la place des Wallons à Louvain-la-Neuve. Deux expériences qui visent à redynamiser les espaces publics délaissés. Un concept qui doit s'essaimer.

La plupart des espaces publics ne seraient pas aménagés en fonction du public. C'est le nœud du problème ?

Oui, clairement. Il y a de très beaux espaces mais qui ne sont pas bien aménagés pour leurs utilisateurs. Les pouvoirs publics pensent avant tout à l'esthétique. Les espaces publics sont très souvent construits selon une vue d'ensemble : ils sont beaux de loin mais une fois que l'on s'en approche, on remarque qu'ils ne sont pas adaptés aux usagers. Il y a aussi une série d'espaces laissés à l'abandon. Il est dommage de ne pas les faire revivre.

Dans quel cadre intervient alors le projet Lively Cities ?

Il s'agit d'un projet européen de quatre ans qui a débuté en 2010 et dont l'objectif est de résoudre cette problématique ! Les espaces publics peu ou mal utilisés sont au cœur de nos préoccupations. Le but est la réappropriation citoyenne des espaces publics pour qu'ils deviennent des lieux de destination. Comment ? En s'inspirant des concepts novateurs de place making et de place management ayant fait leurs preuves en Australie, Nouvelle-Zélande et aux États-Unis.

Quelle est la différence avec ce qui est réalisé d'habitude ?

En général, on conçoit un objet urbanistique où l'esthétique prime sur la fonctionnalité et la facilité d'entretien de l'espace. Le place making et le place management optent pour une autre approche. Celle où l'utilisateur potentiel est au cœur de l'aménagement en tenant compte de ses désirs, attentes et de la façon dont il utilise l'espace aujourd'hui, afin de proposer des aménagements parfois très simples aux autorités publiques. On parle de mobilier urbain amovible, de revégétalisation, de politique d'animation. Avec cette réappropriation, l'activité autour reprend, les logements sont plus attractifs. Cette occupation recrée aussi une attractivité et une dynamique commerciale.

Un bon espace public, c'est quoi ?

Un lieu qui est facile d'accès, qui est en lien avec d'autres lieux, dont l'accès est gratuit, avec un espace qui évolue au fil du temps et qui est aménagé selon les envies et besoins des gens. L'espace doit aussi être géré comme un concept commercial avec un positionnement, un horaire, un règlement. 80 % du succès d'un projet dépend de sa gestion.

En Wallonie, c'est l'Association du Management de centre-ville qui mène le projet. Quels bilans tirez-vous de vos projets pilotes ?

Namur, Wavre et Louvain-la-Neuve sont les trois villes que nous avons sélectionnées. Namur est le dossier le plus avancé. Nous avons entièrement réaménagé le Jardin de la Maison de la Culture de Namur. C'est un espace magnifique situé le long de la Meuse que les gens se sont réapproprié. Un steward s'occupe de sa gestion.

Wavre entamera en juillet la seconde saison de son jardin urbain sur la place Cardinal Mercier. C'est que le concept fonctionne ?

Oui, ça a été un beau succès, même s'il a plu quatorze jours sur dix-sept ! L'asbl Gestion centre-ville de Wavre réinstallera une pelouse, en partie synthétique cette fois, de 900 m². La place sera transformée avec du mobilier léger, des jeux pour enfants, des animations,

une exposition photo, une connexion wifi. Le mobilier est amovible, on laisse les usagers se l'approprier. On a réalisé des analyses comportementales.

Cela nous a permis de voir les coins qui

étaient désertés, ceux à renforcer, le mobilier qui fonctionnait bien.

La suite ?

À Wavre, on souhaiterait que cette place devienne un jardin permanent. On espère y arriver par étapes. D'abord deux fois par an et puis davantage. Il y a eu des réticences au départ, mais les commerçants sont finalement séduits par l'initiative. 700 places de stationnement sont disponibles à 5 minutes à pied. Cet aspect ne doit donc pas être un frein.

Quid de Louvain-la-Neuve ?

Nous en sommes encore aux prémices. La place des Wallons est un espace fort dégradé, qui est entouré d'immeubles vétustes, avec de l'affichage sauvage et dont l'espace central reste vide tout le temps. Nous avons fait une action pilote pendant une semaine en installant du mobilier coloré sur la place. Les habitants et les étudiants ont été interpellés. Il y a un vrai potentiel d'utilisateurs. Mais je ne cache pas que c'est sur ce projet que les écueils sont les plus nombreux.

> **Xavier Attout**



Claire Albaret est responsable du projet Européen Lively Cities au sein de l'Association du Management de centre-ville.

« Un bon espace public est facile d'accès, gratuit, surveillé, évolutif et bien géré »

La rénovation de la villa Beau-Site à Genval vient de se terminer

Une villa de Paul Hamesse retrouve la lumière

Ce fleuron de l'Art Nouveau vient de subir un sacré lifting. Construite en 1908, la villa n'avait jamais été restaurée. L'architecte Pierre Hebbelinck a effectué un travail considérable. Le bâtiment a retrouvé ses couleurs d'origine, alors que de nombreux éléments ont été valorisés.

Dressée devant nous, elle semble avoir retrouvé une nouvelle jeunesse. Elle affiche en tout cas une mine éclatante. Pleine de couleurs, de beauté et de prestance. Une véritable renaissance. On est bien loin de l'état de délabrement bien déprimant dans lequel elle nageait encore il y a douze mois à peine.

La restauration de l'enveloppe extérieure de la villa Beau-Site, située avenue des Combattants à Genval, est terminée. Ce fleuron de l'Art Nouveau dessiné par Paul Hamesse, dont ce serait la seule réalisation en Wallonie, vient de connaître un sacré lifting. Depuis 1908, date de sa construction, elle n'avait jamais fait l'objet de la moindre restauration d'envergure.

La commune a racheté la bâtisse en 1955. Cinquante ans plus tard, un architecte liégeois bien connu sur la place remporte le dossier de restauration. Il s'y attaque à bras-le-corps, séduit par cet édifice décrépiti. « *Ce projet me tenait à cœur car il s'agit d'un des rares exemples d'une villa Art Nouveau quatre façades*, explique l'architecte Pierre Hebbelinck, qui a vécu 18 ans à Rixensart avant de mettre le cap sur Liège. *Paul Hamesse a surtout construit des maisons mitoyennes dans des centres urbains. Ce bâtiment est donc vraiment intéressant. L'influence viennoise est fort présente. Et puis, autre élément, l'appel à projet demandait de rentrer des propositions sur la destinée du lieu. Je trouve formidable qu'un bâtiment ancien s'inscrive dans une dynamique pour des usagers. Et qu'il ne s'agisse pas uniquement d'un lieu de mémoire. J'ai*

imaginé un scénario qui transforme la villa en lieu de résidence pour artistes. Des salons de 1908 dédiés à De Waele (NDLR : un entrepreneur bruxellois qui était le maître d'ouvrage) pourraient donc devenir des salons publics ! »

Du gris au vert bouteille

Il y a quelques mois, le bâtiment était encore presque à l'abandon. Les façades étaient recouvertes de plusieurs enduits, les ferronneries étaient rongées, les peintures avaient disparu, les boiseries des châssis s'émiettaient, la verrière d'entrée rouillait. Difficile donc de retrouver la trace des éléments d'origine.

C'est là que l'atelier Pierre Hebbelinck a effectué un remarquable travail de recherche. Des études sur les matériaux, les peintures, les enduits et les boiseries ont été effectuées. Dont notamment des analyses stratigraphiques, un procédé qui consiste à décoller des pellicules de peinture de la façade pour retrouver la chromie originale. Il s'agit en quelque sorte d'analyser physiquement le bâtiment. Cela a permis de retrouver les couleurs des châssis (vert bouteille) et de la façade (blanc cassé). « *Par ailleurs, comme nous n'avions plus aucun plan, je voulais vraiment retrouver la philosophie du projet*, se souvient Pierre Hebbelinck. *Je suis donc parti à Vienne pour m'inspirer du courant de la Sécession viennoise et retirer des informations sur les architectes Josef Olbrich et Josef Hoffmann. Cela nous a permis de présenter un dossier qui se rapproche très fort du projet*



La villa Beau-Site était dans un triste état jusqu'en 2011. Elle a

original. » Ajoutons que certains éléments ont fait l'objet, en 2001, d'un classement par la commission des Monuments et Sites.

La rénovation intérieure pas pour tout de suite

La vue du bâtiment est aujourd'hui surprenante. Il a retrouvé tout son cachet. Notamment les inscriptions « Beau-Site », les deux médaillons sur la façade ou encore le magnifique escalier de l'entrée en pierre bleue, recouvert en 1961 par une rampe en béton (!) mais retrouvé presque intact. « La façade possède à nouveau son aspect original, lance l'architecte David Henquinet, responsable du suivi du chantier. C'est surprenant. De faux moellons de pierre blanche ont été joints à la façade. La matière d'origine a été maintenue. Les boiserie sont vert bouteille. Les inscriptions

en jaune ocre. Le bow-window, à l'arrière, a été reconstitué. Tous les ouvriers spécialisés, qui ont réalisé un véritable travail d'artisan, ont tenté de garder le plus d'éléments originaux. Une chose est sûre : les habitants vont être étonnés quand ils vont découvrir le bâtiment ! Beaucoup de détails de l'architecture sont réapparus. Ce sont de belles surprises. » Ajoutons que la toiture et les ferronneries ont également été refaites et que les châssis ont été remplacés en respectant les détails originaux. Au total, le montant des travaux s'élève à 1,1 million, avec 530.000 euros de subsides. L'idée au départ était de faire du Beau-Site un pôle culturel. Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet. Des asbl et quelques services communaux retrouveront donc d'ici peu leurs locaux.

La suite ? Les abords ont été entièrement re-

dessinés. Un sentier permettra de rejoindre l'arrière du bâtiment, où un vignoble anime depuis quelques mois la vie du quartier. Le site sera recouvert d'une grande pelouse. Le parking va disparaître. Seules une douzaine de places seront encore disponibles. Ces travaux seront terminés fin août. « Le bâtiment aura encore davantage d'envergure lorsque les abords seront terminés », prédit David Henquinet. La construction d'une nouvelle aile contemporaine comprenant un ascenseur (obligatoire pour la mise aux normes) de même que la restauration de l'intérieur du bâtiment sont également prévus. Mais l'état des finances communales plombe quelque peu le projet...

> **Xavier Attout**



« On espère y voir un pôle culturel »

> **Michel Wautot, la villa Beau-Site et l'asbl rixensartoise Hommes et Patrimoine dont vous êtes le président sont étroitement liés...**

Tout à fait. J'avais appris par hasard que la commune songeait à se séparer du bâtiment. Nous ne voulions pas qu'un promoteur immobilier le démolisse. Nous nous sommes donc mobilisés à quelques-uns en fondant cette association.

> **Quelle a été la part de travail de l'association dans cette rénovation ?**

Aujourd'hui, tout le monde en réclame la paternité. Mais il faut reconnaître que c'est Hommes et Patrimoine qui s'est battu pour restaurer cette villa. Nous avons obtenu le classement très rapidement, en 2000 (NDLR : toiture, façades, deux hêtres pleureurs (plantés vers 1900), cave en sous-sol, rez-de-chaussée et huisseries). Cela devait la mettre à l'abri d'une démolition ou d'une transformation radicale. Par la suite, on s'est battu pour qu'un projet de restauration voie le jour. Je connaissais très bien Pierre Hebbelinck, qui a habité en face de chez moi. Je lui ai suggéré de remettre un projet. Il connaissait fort bien la matière. Avec le Cercle d'Histoire local, dont Roger Ghyssens et Colette Pinson, nous avons participé à la recherche de documents permettant de retracer l'origine du bâtiment. Car tous les plans avaient disparu !

> **Surpris lorsque vous avez découvert le bâtiment relifté ?**

Je suis depuis plus de quarante ans dans le domaine du patrimoine. Je n'ai donc pas été surpris, même si je ne connaissais pas la couleur exacte de la villa. Aujourd'hui, il s'agit vraiment du bâtiment de la commune. On a atteint notre but. Je suis très heureux quand je passe devant !

> **Quelle affectation à l'avenir ?**

Du moment que le bâtiment est habité, je suis satisfait. Mais l'idéal, bien évidemment, ce serait d'en faire un pôle d'attraction culturelle à Rixensart, avec l'un ou l'autre domaine spécialisé.

> **X. A.**

aujourd'hui retrouvé son lustre d'antan. Notamment sa façade qui est passée du gris foncé au blanc.

© X. A.



Le Master plan est bouclé, la dépollution débute à la rentrée

Une nouvelle ère s'ouvre à Clabecq

La réhabilitation des Forges de Clabecq est lancée. On connaît désormais le devenir de ce site de 80 hectares. Il a été déterminé par le promoteur Duferco et les riverains. Six mille habitants sont attendus d'ici une dizaine d'années.

Le soleil brille sur Clabecq en cet après-midi du mois de juin. La quiétude a envahi le site des Forges. Les pelleteuses sont au garage. Ces derniers mois, elles ont dégagé l'horizon

de cette friche industrielle de 80 hectares, à l'abandon depuis 2001 suite à la faillite des Forges de Clabecq. Les démolitions se succèdent aujourd'hui. Des tonnes d'acier ont été mises à terre. Seuls subsistent deux hauts fourneaux qui n'ont pas encore mordu la poussière : le haut fourneau 6 et le 2. Leur disparition est néanmoins programmée.

À terme, c'est un nouveau village qui s'implantera sur ce terrain situé en bordure du canal Bruxelles-Charleroi. On y retrouvera 2.000 à 2.500 logements (soit 6.000 habitants) dont seulement 200 villas, 14 à 16 hectares dédiés à l'activité économique dont 7 destinés à l'activité multimodale, des équipements communautaires (1 à 2 ha) tels qu'une école, des commerces situés au rez-de-chaussée des immeubles à appartements, 28.000 à 70.000 m² de bureaux ou encore un hôtel de 5.000 m² (à l'entrée du site). « *Le projet n'est pas mixte mais « trixte* », détaille Marc Hordies, échevin de la Mobilité à Ittre, commune qui possède un bout de terrain sur le site. *On retrouvera du logement, des PME et des industries sur la partie intermodale. On est situé en cœur de ville. Les enjeux sont donc très importants. C'est un dossier majeur qui avance bien. Le seul souci est la mobilité.* »

En attente du feu vert du Gouvernement

Pour rappel, tout a démarré en 2007 lorsque le bourgmestre Raymond Langendries prend contact avec Duferco. L'entreprise sidérurgique souhaite poursuivre sa politique de diversification. Elle s'attaque à ce vaste chantier, rachète les terrains et se lance dans la réhabilitation du site. Précisons que ses terrains sont situés au sud de la rue de la Déportation. Au nord, la Sarsi est propriétaire et a développé une plateforme multimodale.

« *La dépollution va bientôt débiter*, explique Olivier Waleffe, directeur de Duferco Belgium. *On a un accord du comité d'accompagnement sur le Master plan* (NDLR : un document qui rencontre

les préoccupations du public et du privé et qui oriente le devenir du site). *Précisons néanmoins que cet outil n'est pas contraignant, on peut s'en éloigner. Pour le reste, on n'attend plus que le signal que doit nous donner le Gouvernement wallon sur le calendrier de réalisation des infrastructures publiques que l'on retrouvera sur le site* (NDLR : un rond-point à l'entrée du site, les voiries et un tunnel, soit 15 millions). *Cela traîne quelque peu. Dès qu'on obtiendra ce feu vert, nous pourrions rentrer les premières demandes de permis.* » Ajoutons qu'une des particularités du dossier est l'implication des riverains dans l'élaboration du projet. Chacun a pu donner son avis sur le projet. « *Nous avons été étonnés de la vive participation des riverains et des autorités*, fait remarquer Olivier Waleffe. *C'est une très bonne chose. On a pu construire le projet ensemble.* » Le chantier devrait s'étendre sur une dizaine d'années. Il modifiera complètement le visage de Tubize.

Qui construira sur ce site ? On ne sait pas encore très bien. Duferco développera bien évidemment un pôle immobilier mais ne s'attaquera pas à tout le projet. « *Une opération pareille ne peut pas être rentable en vendant le foncier qui a été réhabilité*, précise Olivier Waleffe. *Il faut aller plus loin et construire des logements.* »

En espérant le contournement

Le projet, dessiné par JNC International, sera bien évidemment phasé. La première étape des travaux concernera le logement et l'activité économique multimodale. Des promoteurs sont déjà sur le coup. Rayon mobilité, l'accent a été mis sur les modes doux. Une ligne TEC sera prolongée jusqu'au cœur du site. Une seule entrée est prévue, à proximité du pont de la rue de la Déportation. L'idée d'amener le chemin de fer à Clabecq n'est pas utopique. Infrabel, gestionnaire des infrastructures de la SNCB, vient de libérer une parcelle de terrain qui permettrait de relier Clabecq à Braine-l'Alleud. Une liaison avec la ligne RER n'est donc pas exclue. Enfin, le contournement de Tubize est très attendu par Duferco. « *Il est vital pour l'avenir du site* », fait même remarquer M. Waleffe. Son coût est estimé à 20 millions d'euros. Ce n'est donc pas encore pour tout de suite...

> **Xavier Attout**

Le La Hulpois Renaud Delfosse passe de guide nature à apiculteur ou spéléologue

Le Rémy Bricka de l'environnement

Renaud Delfosse est un cumulard. Ce géomètre La Hulpois multiplie les casquettes. Mais toujours avec un noble objectif : celui de préserver et de faire découvrir la nature. Ce passionné de spéléologie a notamment participé, il y a peu, à la fondation de l'association La Hulpe Nature.

La journée, sa société, TUC Rail, retourne des milliers de m³ de terre et défriche des zones boisées dans le cadre des travaux du RER. Le soir et les week-ends, il cajole la nature et découvre ses multiples facettes. Paradoxalement la vie de Renaud Delfosse ? « *Oh pas vraiment, le RER, c'est du développement durable !*, explique ce géomètre, qui vérifie la bonne implantation des ouvrages d'art. *Et puis, TUC Rail est également sensible aux aspects environnementaux. Je les ai notamment conseillés au niveau des passages à faune (NDLR : musaraigne, cerf, chevreuil, etc.), de type souterrain. J'ai suggéré de tenir davantage compte de la faune existante. Cela permet un brassage génétique des espèces plus aisé.* »

Difficile en tout cas de passer plus de temps au chevet de l'environnement et de la nature que Renaud Delfosse. À 50 ans, il jongle avec les casquettes et les passions. « *C'est apparu très vite. Petit, j'accompagnais mon grand-père qui était gérant du domaine de Chevlipont, à Villers-la-Ville.*

J'y allais tout le temps. » L'homme s'ouvre alors à toutes les facettes de la nature. Avec une certaine préférence pour les insectes. Un peu plus tard, il devient un fêru de spéléologie. « *J'en ai fait pendant vingt ans. Je partais dans toute l'Europe. J'ai dû arrêter pour raisons de santé.* »

Appelez-le président

Il y a quinze ans, ce Bruxellois s'installe avec son épouse à La Hulpe, dans une propriété où s'écoule l'Argentine au fond du jardin. « *Je vois d'ailleurs régulièrement des Martin-pêcheurs.* » Un déménagement qui va encore accentuer son engagement envers la nature. « *La Hulpe, c'est la ville à la campagne. La commune est très verte et possède d'innombrables richesses environnementales. On ne peut pas ne pas être séduit.* »

En 1999, il devient guide nature. Une manière de transmettre ses multiples connaissances. Ce père de deux filles connaît la région comme sa poche. Il dispense ses connaissances dans tout le Brabant wal-

lon. « *Pourquoi aller plus loin ? On a tout ce qu'il faut ici. Cette formation était intéressante car toutes les branches environnementales sont abordées. Je lis beaucoup aussi pour parfaire mes connaissances, de manière à étonner ceux qui reviennent se balader avec moi. Heureusement, le sujet est très vaste et j'ai la chance d'avoir une bonne mémoire.* »

Aujourd'hui, Renaud Delfosse multiplie les casquettes. Il est ainsi président du groupe Contrat de rivière Argentine, guide nature, président de la section Apicole des Ardennes brabançonnaises - « *je suis piqué d'apiculture depuis que je suis petit* » - et président de l'asbl La Hulpe Nature. Une asbl lancée en 2010 et qui a pour objectif de proposer des activités en lien avec la nature et qui se veut un groupe de réflexion en matière d'environnement. « *Une aventure intéressante. Au final, il est vrai que j'ai beaucoup d'activités. Je devrais d'ailleurs un peu lever le pied, mais la passion est là...* »

> **Xavier Attout**



« Mon top 3 du Brabant wallon »

1. Le parc Solvay, à La Hulpe. « *Je le connais comme ma poche. Il regorge de coins méconnus du public. Il y a par exemple une petite merveille qui est le marais du gros chêne, situé près de la ferme du Château. On a l'impression d'être en Floride !* »
2. La réserve du Carpu à Rixensart. « *Cette réserve naturelle est un vrai joyau au niveau botanique.* »
3. Le Ru Milhoux, à Lasne. « *Cette réserve est une zone humide gérée par Lasne nature. Elle est petite mais accueille une quantité importante d'espèces végétales et animales. J'ai toujours eu un vif intérêt pour les zones humides.* »





Six communes de l'Est ont choisi de présenter un film

Une toile sous les étoiles

En cette fin d'été, petits et grands vont désertier pour un temps les salles de cinéma et retrouver l'écran en plein air. Céline Nogaret nous y invite, elle qui est à l'origine de l'organisation et de la programmation des projections.

À qui vous adressez-vous ?

Les familles sont privilégiées, les pique-niqueurs aussi. Tous ceux qui souhaitent passer un agréable moment dans un lieu où l'on se sent bien. C'est

passionnant d'attendre que le soir tombe pour s'offrir un beau film en profitant des parfums et du mystère de la nuit. Il y aura de bons sièges et un bar, et nous attendons beaucoup de monde. Même si ça paraît improbable, nous pourrions accueillir plusieurs centaines de personnes. Quant aux films, j'ai fait des propositions aux associations partenaires. Toutes sont soucieuses de s'adresser au grand public, parents et enfants. Ce ne sera pas une programmation pointue de cinéma d'art et d'essai, mais plutôt de la détente en toute excellence ! Des nouveaux « classiques » comme The Artist, Tintin, Le Chat Potté (qui est un des derniers films que j'ai vu en famille et que j'ai adoré) ou le passionnant Hugo Cabret...

D'où vous est venue l'idée ?

L'envie de proposer des séances de cinéma en extérieur est dans l'air depuis longtemps. Quelques expériences précédentes n'ont pourtant pas été assez concluantes. Mais comme il s'agit d'une activité qui me tient particulièrement à cœur et qui semble parfaitement convenir au caractère rural de notre région, nous allons tenter d'améliorer le projet en évitant les probables erreurs du passé.

Avant de nous lancer, nous en avons beaucoup discuté au sein de la plateforme culture Est. Comme c'est une idée toujours soutenue positivement par les partenaires, nous avons aussi choisi de chouettes lieux du patrimoine où présenter les films. Par exemple : le site insolite des Grosses Pierres à Incourt ; l'arrière du château Pastur à Jodoigne, joli et très peu connu ; la verdure du verger du Vert Galant à Beauvechain ; la proximité de l'Église Sainte-Adèle à Orp...

6 lieux, 6 partenaires, 6 ambiances différentes ?

Effectivement, les partenaires sont très engagés et, avec l'aide

de l'asbl Cinefilm qui nous procure les films et le matériel technique, nous avons glissé le concept dans certains événements comme La Fête de l'Épouvantail à Incourt ou à la fête d'Huppaye à Ramillies. Les centres culturels de Jodoigne et de Beauvechain, le Centre culturel et l'Office du Tourisme d'Orp-Jauche nourrissent ce projet depuis longtemps et sont très emballés, comme le sont aussi le Hall sportif et la Commune d'Hélécine qui installeront l'écran au lieu dit « Le Brouc » où la population aime se rendre. Bref, alors que l'excitation des préparatifs semble à son comble, je cherche encore une machine à pop-corn à prêter...

> **Marie-Pierre Uenten**

Céline Nogaret, animatrice du Centre culturel du Brabant wallon, travaille pour l'asbl Culturalité en Hesbaye brabançonne.

Le programme :

Cinéma en plein air gratuit

Toutes les séances sont à 21H30

14/8 : The artist – Verger du Vert galant – Beauvechain

18/8 : L'art d'aimer – Fête de l'Épouvantail à Piétrebais Incourt

24/8 : Intouchables – Château Pastur – Jodoigne

25/8 : Le Chat Potté – Fête d'Huppaye (terrain de foot) – Ramillies

31/8 : Hugo Cabret – Place du 11^e Dragon Français – Orp-Jauche

1/9 : Tintin – Site du Brouc – Hélécine

www.hesbayebrabanconne.be - www.ccbw.be - 010 24 17 19

La ville et l'histoire de l'art mises en boîtes

Les outils pédagogiques de « Vivre la ville »

L'exposition « Vivre la ville » sera à Tubize du 12 septembre au 10 octobre. Visites et animations s'appuieront sur divers outils pédagogiques qui abordent le recyclage de matériaux, l'urbanité et l'histoire de l'art de façon ludique et créative.

A lors qu'elle organisait la première exposition « Vivre la ville » en Brabant wallon à Nivelles, Agnès Rabineau, animatrice arts plastiques du Centre culturel du Brabant wallon, souhaitait enrichir d'animations et d'outils pédagogiques cette prodigieuse exposition réalisée par des enfants du CEC « Notre coin de quartier » de Molenbeek. C'est à Pauline Meunier, historienne de l'art, qu'elle a demandé de réaliser des modules qui devaient répondre à différents critères : être assez ouverts sur l'urbanité, les matériaux, le recyclage et le développement durable. Le tout devait bien sûr être transportable. « La valise était d'emblée destinée aux enfants du primaire au secondaire, mais pas nécessairement issus d'une ville, donc étrangers à « Notre coin de quartier », confia sa conceptrice J'ai été très impressionnée par l'exposition, mais j'ai voulu m'en détacher. »

Le résultat tient en quatre modules que chaque animateur peut utiliser dans l'ordre

qu'il veut. Dans deux tours réalisées en bois de cageot, les enfants tâteront à l'aveugle 18 boules tapissées de matériaux du quotidien : boîtes d'œufs, emballages de bonbons, jeans, bouchons... « L'idée est que les enfants réexplorent ces matières, les touchent et les retrouvent dans l'expo. À des degrés divers en fonction de leur âge, il s'agit de les amener à une réflexion sur la consommation. De les faire réfléchir également à la créativité que l'on peut développer pour léguer une planète plus vivable. C'est une réflexion décalée, critique, qui est venue assez facilement avec les ados. »

Le 2^e module illustre l'omniprésence de la ville dans l'histoire de l'art. « J'ai ouvert les disciplines artistiques au cinéma, avec Tati, Hitchcock ou Godart par exemple, à la photo ou à l'architecture parce qu'on y trouve des tas de visions différentes de la ville. Le module comprend une centaine de plaquettes illustrées que l'on peut empiler comme des Kapla. Les enfants font le lien avec l'expo et travaillent par comparaisons, liens et assemblages. » Le 3^e module explore les strates et structures des villes

et les processus de la création (voir ci-dessous).

« Avec le 4^e module, j'ai pris plus de liberté. J'avais vraiment envie de travailler les villes du point de vue de leur cartographie et des univers romanesques, également très nombreux, qu'elles inspirent. Et, ensuite, que les enfants-visiteurs soient amenés à exprimer de diverses façons les émotions et sensations qu'ils ressentent en ville. » Tous ces outils d'animation permettent une utilisation simple ou plus complexe. « Agnès m'a fait confiance et m'a laissé une grande liberté. Lors des animations que j'ai assurées, j'ai été surprise par les réflexions très sensibles et intelligentes que beaucoup d'enfants ont exprimé sur la société de consommation, la promiscuité et la solitude des villes, la solidarité et la créativité aussi. »

> **Caroline Dunski**

« Vivre la ville », du 12 septembre au 10 octobre 2012 au Centre culturel de Tubize - 02 355 98 95

Les animations et visites guidées s'adressent à des groupes scolaires ou associatifs et peuvent être adaptées aux demandes.



La création en question avec Piet Mondrian... et bien d'autres

Des formes caoutchoutées à assembler sur des toiles aimantées et portant les trois couleurs primaires favorisent la prise de conscience de contraintes telles que le rythme, l'équilibre, l'harmonie... et font réfléchir aux structures d'une ville. En sous-groupes, les enfants analysent les pleins, les vides, les lignes, les couleurs... et font le lien entre les différents quartiers de la ville.



Une attention particulière à l'environnement

Un été festivalier en Brabant wallon

L'été commence avec le Festival Antistatic à Tubize et se clôture avec celui des musiques insolites, Les Sentiers de Sart-Risbart. Ces festivals partagent le fait de se tenir dans la cour ou le jardin d'une ferme, mais aussi celui d'une attention particulière à l'environnement.



Antistatic -
le samedi 7 juillet dès 15 heures.
Avec DJ Caddy, Pepper Seed, Los Petardos...
Maison des Jeunes Antistatic
Ferme Massart
66, rue de la Croix Rouge - 1480 Tubize
GPS : Chemin Massart
0475 57 80 88 – 02 355 64 35
www.mjantistatic.be

Les Sentiers de Sart-Risbart
les jeudi 23, vendredi 24, samedi 25
et dimanche 26 août.
Avec Pick Up Jam Session, Muziek de
Singe, Les Vaches Aztèques,
Alix Leone et Daniel Adam...
Ferme Beaulieu
70, rue A. Robert - 1315 Sart-Risbart
0476 97 2142
www.lessentiersdesartarisbart.be

À Tubize, le Festival Antistatic, porté par les jeunes et pour les jeunes, est à sa quatrième édition. Il se tient tous les ans, dans la cour de la ferme Massart, siège de la Maison de jeunes éponyme. À Sart-Risbart, dans la commune d'Incourt, le festival initié l'an dernier par Jules Imberechts se passe dans le jardin de la Ferme Beaulieu, une ferme brabançonne qu'il a rachetée à ses frères et sœurs... et où il ne pratique aucune activité agricole.

Jimmy Capozzi gère la programmation des concerts à la MJ de Tubize. « On fait partie du collectif MJ Music qui fait la part belle aux groupes des maisons de jeunes. Les MJ sont les premiers endroits où les jeunes répètent et assistent à leurs premiers concerts. Pour qu'un festival puisse rentrer dans ses frais, il faut une ou deux têtes d'affiche, mais pendant l'après-midi, la priorité est laissée aux jeunes groupes locaux qui peuvent ainsi se frotter aux pros et semi-pros. Cette année, nous avons reçu plus de 170 demandes. Les petits concerts que nous organisons tout au long de l'année nous permettent aussi de repérer ceux qui sont capables de monter sur scène. Le but du festival n'est pas de faire de la tune, mais de faire quelque chose de chouette et beau pour les jeunes qui viennent à la MJ. »

L'animateur tient à souligner l'effort consenti en faveur du développement durable. « 80% de la promo se fait sur du

papier recyclé, les jetons de boissons sont biodégradables et les gobelets, réutilisables. Il n'y a ni verres ni canettes. Nous avons entamé la sensibilisation des jeunes à cette question à travers un potager biologique créé au sein de la MJ. Le festival, lui, est un grand laboratoire d'essai. Chaque année, on se fixe de nouveaux objectifs. L'année prochaine, nous pourrions installer des toilettes sèches. En tant que MJ, on a un rôle important à jouer dans l'éducation. Depuis le début, les jeunes de la MJ sont bien impliqués. 25 jeunes de 12 à 26 ans travaillent bénévolement sur le festival, qui est une belle vitrine pour montrer ce que l'on fait tout au long de l'année et pour s'ouvrir au grand public. »

Dans la ferme familiale, Jules Imberechts a également installé le siège de l'asbl Travers Émotion. Depuis 1978, l'association œuvre à la construction d'un patrimoine musical original, innovant et décalé. Le festival Les Sentiers de Sart-Risbart est « un travail de séduction, un peu dans le style de la fête des voisins, une façon de faire se rencontrer des gens qui ont des centres d'intérêt différents des nôtres et de vivre ensemble de façon différente. » Le festival est né quand, à la clôture d'un stage de jazz à Jodoigne, Jules Imberechts a organisé des petits concerts dans son jardin. « Ça a boosté la volonté des habitants. Des villageois et des extra-villageois ont créé un comité pour monter le festival. » Au menu de cette 2^e édition notamment : une promenade découverte musicale dans les sentiers qui vont de la gare à l'église. « L'idée est d'investir d'autres jardins le long de ces sentiers. Nous avons déjà trois ou quatre candidatures pour les éditions suivantes », se réjouit le chef d'orchestre de l'événement.

> **Caroline Dunski**





agenda 7-8/12

épinglé pour vous...

vendredi 6/7 dès 20h et samedi 7/7 dès 15h,

Ottignies / musique PelMel Festival

Une programmation éclectique dont plusieurs artistes brabançons : René Binamé, Turdus Philomelos, Hypothetical Continent, etc. Le samedi à 14h, accompagnez le Tchinniss Orchestra lors de la session jam, ouverte à tous, à la Ferme du Douaire. Mais aussi : ateliers de jonglerie, de peinture, conteurs, restauration du potager... Centre Nerveux, 8 rue de Franquénies
Préventes : Café Altérez-vous à LLN
www.pelmelfestival.be – 010 41 96 97
centre.nerveux@skynet.be

vendredi 20/7 à 20h30, Céroux / bal Bal aux lampions

Le charme des bals populaires ! Pour cette 24^e édition, les lampions retrouveront les tilleuls de la place Communale de Céroux. Un orchestre populaire et un feu d'artifice musical ne manqueront pas d'animer la soirée.
Accès libre
010 61 17 57

dimanche 29/7 à 14h, Louvain-la-Neuve / balade insolite

L'envers du décor

Découvrez les coulisses de l'Atelier Jean Vilar et du centre commercial l'Esplanade. Glissez-vous derrière les décors, dans les espaces techniques et les couloirs secrets. D'une durée de 2 heures, la visite se terminera par un drink, offert par la Ville !
Réservation indispensable
010 47 47 47 - info@tourisme-olln.be

*du lundi 30/7 au dimanche 5/8, Louvain-la-Neuve / street-art

Kosmopolite Art Tour : Festival international de street-art/graffiti

Découvrez la culture de la rue et l'art du graffiti lors de ce festival international. Plus de cinquante artistes présentent des fresques murales communes, des expositions de rue, des ateliers pour les jeunes graffeurs et bien d'autres activités... Parmi eux : Sonic, les Français Lazoo, Gremes ..., et du côté belge citons Parole, Defo, Aïen, etc.
www.kosmo-art-tour.com - 010 45 54 35 - farmprod@gmail.com

*samedi 4/8 à 14h30, Villers-la-Ville / visite Visite du vignoble de l'Abbaye

La vigne est située dans l'enceinte des ruines

de l'abbaye cistercienne. Apprenez l'histoire de l'arrivée du vin dans nos contrées, le choix du cépage, la taille, la vinification, la confrérie, ses buts, ses membres et ses manifestations. Le point d'orgue de la visite : la dégustation !
Entrée gratuite, accueil à l'Abbaye.
www.villers-la-vigne.be - 071 88 09 80

dimanche 5/8 et lundi 6/8 à 10h, Villers-la-Ville / promenade thématique

Promenade Macro Photo

Lors d'une promenade guidée bucolique, partez à la recherche du petit monde caché des bois et champs de la commune. Venez avec votre appareil photo ! Concours entre les participants pour la plus belle photo macro.
5 km, enfants bienvenus.
071 87 98 98 - sivillerslaville@skynet.be

*vendredi 17/8 à 20h30, Braine-le-Château / musique

Concert au Château

Camille Thomas au violoncelle et Béatrice Berrut au piano interpréteront les œuvres de Vivaldi, Brahms, Piazzolla, Rachmaninov. Ce récital se donnera en plein air dans un cadre prestigieux.
Dès 19h, participez à la visite guidée gratuite du parc du château.
www.braine-le-chateau.org - 02 366 93 49
tourisme@braine-le-chateau.org

du lundi 20/8 au mercredi 22/8, de 13h30 à 16h30, à Wavre / atelier créatif

Initiation à la bande dessinée

Stage animé par le dessinateur et auteur Marco Paulo. Dix adolescents de 11 à 17 ans pourront apprendre la réalisation d'une planche de BD dans le magnifique cadre du Domaine du Belloy.
010 62 10 33 - b.guilot@ccbwb.be - www.ccbwb.be

du lundi 20/8 au vendredi 24/8 ou du lundi 27/8 au 31/8 à Court-Saint-Étienne / atelier (8 à 14 ans)

Ici et Maintenant asbl et La Chaloupe font leur cirque !

Tu as entre 8 et 14 ans, alors viens (re)découvrir les arts du cirque dans une ambiance de vacances ! Cinq jours fous de jonglerie et d'acrobaties avec un spectacle à la clé ! Apporter pique-nique et deux collations, une tenue souple et légère.
0478 43 85 44 - icietmaintenantasbl@gmail.com

*du samedi 25/8 au mardi 28/8, Louvain-la-Neuve / festival jeune public

Le KidZik Festival

14 concerts dont 7 créations, une vingtaine d'ateliers (voix, création d'instruments, fanfare, parents-bébés...), des animations dans la cour de la Ferme du Biéreau et dans les rues de la ville conçues par des artistes un peu fous... Bas les Pattes de Franz, Brouhaha d'André Borbé ou Abracadabra d'Henri Dès ; découvrez toute la programmation sur www.kidzik.be
070 22 15 00 – info@fermedubiereau.be

samedi 4/8 et dimanche 5/8 à 21h, Houtain-le-Mont / théâtre en plein air

Théâtre au château : Le Jeu de l'amour et du hasard

Le Théâtre des Galeries joue la célèbre pièce de Marivaux « Le Jeu de l'amour et du hasard » dans le cadre magnifique du château de Houtain-le-Mont. Petite laine contre le froid conseillée ! Possibilité de se restaurer à l'intérieur dès 19h30 en compagnie d'un ensemble musical.
Infos et préventes : Syndicat d'Initiative de Genappe
www.sigenappe.be - 067 77 23 43
info@sigenappe.be

vendredi 31/8 dès 18h et samedi 1/9 dès 11h30, Néthen / festival familial bilingue

Forestival/Bosfestival

Un week-end de festivités qui fait fi de notre frontière linguistique ! Pour petits et grands, néerlandophones et francophones ! Vendredi : ouverture de la Forêt de Meerdael, réception forestière, exposition, concert. Samedi : films muets, spectacles bilingues et fanfare dans les arbres, contes mimés, ateliers de cabanes, jeux en bois, promenade thématique guidée... Apportez votre pique-nique et installez-vous à l'orée du bois pour partager un repas belge avec une famille flamande !
Forêt de Meerdael, Chemin de la Trace. Navettes organisées depuis le Centre culturel de la Néthen, place de la Trémentine.
www.forestival.be - 010 86 64 04
ccvn@skynet.be

Notez également les rendez-vous annoncés dans les articles des pages précédentes !

* Événement partenaire de l'Article 27

article
27

Notre agenda, absolument incomplet ? Oui ! Consultez www.ccbwb.be, l'agenda culturel régional du Centre culturel du Brabant wallon Plus de 250 annonces mensuelles à découvrir !

invitation **visite guidée**

Dunkerque : en chantier pour une ville durable

**Vendredi 5
et samedi 6 octobre 2012**



Dunkerque, le Grand Large © C. Vandenbosch

Dunkerque et Grande-Synthe, deux villes sur le littoral, marquées par l'industrie lourde et le développement portuaire. Dunkerque part à la reconquête de ses friches industrielles et portuaires pour y implanter emploi et habitat. Grande-Synthe revitalise ses anciens HLM, allant jusqu'à la reconstruction intégrale de certains quartiers.

Vendredi -

Départ à 8h15

- Le projet Dunkerque Coeur d'Agglomération (exposition ou visite de terrain)

Pause déjeuner

- Le Master plan Neptune et le quartier du Grand Large
- Le projet Jardins-barges

Dîner et logement à l'Escale

Samedi

- Grande-Synthe : le quartier du Courghain
- Le port

Pause déjeuner

- Le LAAC et son jardin de sculptures
- Le projet Dunkerque Coeur d'Agglomération (visite de terrain ou exposition)

Retour vers 19h

Rejoignez-nous pour deux jours de découvertes des réalisations sur le terrain et de conférences sur les projets urbanistiques en cours. Nous logerons au coeur même des projets, à l'Escale, dans le quartier du Grand Large. Logement en chambre simple ou chambre double selon les disponibilités, à préciser lors de votre réservation.

Rendez-vous à Court-Saint-Étienne, Place Baudouin 1^{er}

Départ en car vendredi à 8h15. Retour le samedi à 19h.

Participation : 80 euros tout compris

Inscription obligatoire par courriel ou téléphone avant le 7 septembre

m.urbanisme@ccbwb.be - 010 62 10 53